

L'espace et la sécurité : un axe européen ?

Xavier Pasco

Maître de recherche

(2 décembre 2005)

L'heure européenne est à la sécurité du citoyen, concept en plein essor depuis quelques années en passe de devenir maintenant un élément structurant du débat bruxellois. Contrastant avec le lent tempo adopté par une politique de défense commune toujours sujette aux différences nationales, le concept de « sécurité », malgré ou en raison du flou qui l'entoure, paraît mieux s'affranchir de ces contraintes en devenant un objet politique authentiquement européen désormais largement relayé par la Commission.

Même si ses effets réels restent à mesurer, ce contexte nouveau place graduellement les applications spatiales à l'avant-scène. Le bilan fait au lendemain de la réunion du 28 novembre dernier du Conseil de l'espace, l'instance conjointe créée il y a deux ans entre l'Agence spatiale européenne et la Commission européenne pour harmoniser les positions des deux institutions, témoigne de la vitalité du soutien aux programmes les plus en vue sur ces sujets.

Depuis plusieurs années déjà, les Européens se sont résolument tournés vers les deux programmes phares que sont d'une part, le programme de navigation/localisation/synchronisation par satellite Galiléo et d'autre part GMES (*Global Monitoring for Environment and Security*), le projet d'observation et de suivi pour l'environnement et la sécurité à l'échelle du Globe adopté dans la foulée du protocole de Kyoto et qui mettra à contribution les compétences de l'Europe dans le domaine spatial. Alors que le programme Galiléo continue d'afficher sa relative santé politique en dépit de difficultés d'organisation et d'ordre budgétaire, toujours nombreuses dans ce genre d'entreprise collective, GMES a été choisi comme thème principal du troisième Conseil de l'espace. Très nettement, la mise en place de services dits « *Fast-Track* » pour structurer les orientations du programme a contribué à redynamiser les discussions. Ces services « *Fast-Track* », destinés à entrer dans une phase pré-

opérationnelle en 2008 avec un déploiement prévu entre 2009 et 2013, sont au nombre de trois : le suivi de l'environnement terrestre (Land Monitoring) qui prévoit la mise en place coordonnée de capteurs spatiaux et de capteurs in-situ ; le service maritime qui vise à mettre en place et à coordonner des moyens de surveillance maritime polyvalents s'adressant aussi bien à la surveillance des dégazages qu'à la sécurité maritime ou à l'étude du climat ou des bandes littorales ; et enfin le service d'information en réponse aux situations de crise, de catastrophe et d'urgence (programme INSCRIT) et qui vise à couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les communautés européennes de sécurité impliquées dans ces situations de crise. Afin d'accélérer encore la mise en place de ces moyens, le Conseil de l'espace a demandé aux agences et autres institutions nationales de commencer à mettre à disposition de ces différentes initiatives GMES tout moyen existant, spatial ou non spatial, qui pourrait contribuer dès maintenant à donner corps à ces services¹.

L'accélération du rythme donné au programme, ou, de manière plus prudente, l'affichage d'un volontarisme européen accru sur le sujet est notable. Il procède nettement de cette prise de conscience palpable à Bruxelles et dans les différentes capitales européennes de l'importance et de l'intérêt pour l'Europe de se saisir de sa propre sécurité. Depuis quelques mois, GMES converge nettement avec l'initiative lancée en 2004 par la Commission Européenne pour préparer le financement d'un budget spécifique pour « l'espace et la sécurité » lors du prochain programme-cadre de recherche et de développement (le 7^{ème} du nom) qui fixera les orientations de R&D à l'échelon européen entre 2007 et 2012. Selon les prévisions, ce tout nouveau domaine d'activité « espace et sécurité » serait alors financé sur cinq ans à hauteur de 500 millions d'Euros par an se répartissant par moitié entre l'activité espace et celle, plus large, dite de « sécurité ».

Au-delà des appellations retenues et des budgets alloués, dont on sait qu'ils peuvent rapidement décevoir en ces temps de fortes tensions entre États-membres au sujet du budget européen, il faut percevoir l'élan initial donné par cette orientation. En particulier, il faut citer l'effort de préparation important consenti par la Commission dès 2004 pour préparer ces évolutions. Ainsi, la Commission a organisé sur trois ans une

¹ Dans le cadre de ses activités préparatoires, GMES mise bien sûr sur ses propres projets de satellites « *Sentinel* », groupées en quatre « familles » : *Sentinel-1* destiné à développer une famille de satellites-radar en bande-C à l'horizon 2008-2010 ; *Sentinel-2* visant à la mise en œuvre de satellites optiques de haute sensibilité spectrale aux mêmes échéances ; *Sentinel-3* destiné à développer des satellites à vocation de surveillance maritime, c'est-à-dire comportant à la fois des capteurs spécialement développés pour des applications maritimes et permettant de poursuivre les activités d'altimétrie maritime déjà engagés par le biais de programmes franco-américains notamment (*Topex-Poséidon* puis *Jason*) ; et *Sentinel-4 et 5* plus spécialement destinés à l'analyse atmosphérique. Mais, ces programmes se fondent évidemment sur les acquis nationaux et européens et assurent pour l'essentiel une continuité technique avec les satellites existants. Du strict point de vue opérationnel, ces derniers s'avèrent sur le court terme la première brique sur laquelle se construit GMES.

mobilisation sans réel précédent sur le sujet « sécurité » à travers une « action préparatoire à la recherche de sécurité » destinée à solliciter dans toute l'Europe des idées de projets et de recherche sur les missions et les technologies de sécurité. Cette « action » dotée de 45 millions d'Euros sur trois ans a pris la forme d'appels d'offre pour des projets ou des recherches plus conceptuelles visant à démontrer de façon concrète l'intérêt d'accentuer l'effort sur des techniques ou des technologies clés pour la sécurité de l'Europe. L'un des projets importants retenus dès la première sélection faite par la Commission en 2004 concerne évidemment l'espace à travers la sélection du projet ASTRO+² dont l'objectif est de mieux comprendre comment l'utilisation conjointe et simultanée de moyens spatiaux d'observation, de télécommunications et de navigation/synchronisation peut répondre aux phases les plus critiques que rencontrent sur le terrain toutes les communautés concernées. Ce projet, auquel participe la Fondation pour la recherche stratégique et qui connaîtra son point d'orgue en mars 2006 avec la démonstration à Toulouse en temps réel d'un véritable système coopératif de satellites multinationaux dans les différents domaines cités, apparaît déjà comme une première dans la mesure où il fait coopérer 21 partenaires (acteurs publics, industriels, universités/instituts) de 8 pays différents sur une expérimentation commune qui offre déjà de nombreuses occasions de rapprochement et de meilleure compréhension mutuelle.

Mais au-delà, c'est bien l'intérêt de susciter un lien nouveau avec des utilisateurs de sécurité non défense jusqu'ici peu prescripteurs qui apparaît à travers ce premier projet. La sollicitation du besoin tel qu'il est exprimé par les forces de sécurité civile, par les unités militaires chargées du maintien de l'ordre, par les unités sanitaires et médicales d'urgence et par les organisations non gouvernementales d'aide humanitaire en vue de préparer une expérimentation technique à l'échelle européenne demeure sans doute une première. Elle permet surtout de donner progressivement corps à cette notion de « sécurité » et de faire prendre conscience du nécessaire travail d'harmonisation des procédures mais aussi des politiques européennes dans ce domaine. La technique s'avère ici bien utile pour révéler « par le bas » l'existence de cultures de la sécurité en Europe parfois bien différentes entre elles, mais aussi parfois si proches. Cette « action préparatoire » prend alors des allures de forum qui rappelle rapidement combien cette notion de « sécurité » européenne et combien la technique spatiale qui semble en constituer un vecteur assez naturel peuvent revêtir un rôle fédérateur d'une identité commune, voire d'un destin partagé.

Comme pour confirmer l'effet moteur au niveau le plus politique de toutes ces actions européennes, un article récent co-signé par trois personnalités français du monde politique, administratif et industriel³, annonçait le lancement du programme *Emergesat* à l'occasion du sommet de

² Conduit par EADS Astrium (www.astro-pasr.com).

³ Il s'agit de Mme Guedj, ancien Ministre et chargée de mission à l'Elysée, de M. d'Escatha, Président du CNES et de Mme Sourisse, PDG d'Alcatel Alenia Space.

l'information organisé à Tunis⁴. Fondé là encore sur la polyvalence apportée par les techniques spatiales et spécifiquement destinées aux missions d'urgence humanitaires, *Emergesat* symbolise bien l'accord général sur la nécessité pour l'Europe de prôner l'utilité de l'espace pour la sécurité, d'en faire un axe d'effort, presque une « marque de fabrique », qui puisse tout à la fois capitaliser sur l'excellence spatiale déjà acquise, notamment sous l'impulsion d'États traditionnellement moteurs dans ce domaine, et de préparer des axes politiques et budgétaires fédérateurs susceptibles de réunir à terme l'ensemble des pays européens autour d'une politique industrielle et de recherche redynamisée.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur

⁴ <http://www.emergesat.org/presse/docs/051115.pdf>